



Lille, le 27 Février 2023

Monsieur Xavier Bertrand
Président du Conseil Régional des Hauts-de-France

Monsieur le Président,

La CGT se fait le porte parole des agents, qui sur la demande spécifique du régime indemnitaire entre agent lycée et siège/port.

En effet un agent lycée qui touche environ 200 € en moins qu'un agent siège ou port pour la même mission.

Vous qui prônez la valeur du travail, vous acceptez en même temps une telle injustice ! De plus, l'actualité montre bien que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, c'est pour cela que nous vous demandons de pouvoir considérer les agents lycée à leur juste valeur comme les collègues du siège ou port et non pour des sous agents.

Voici Monsieur le Président, cette pétition qui vous demande de bien vouloir accepter la revalorisation de votre régime indemnitaire.

Nom Prénom	EPLÉ	Signature

Syndicat CGT Région Hauts-de-France
151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE Cedex
cgt@hautsdefrance.fr Tél : 03 74 27 57 06 ou 03 74 27 57 07

